

N/REF : 9/09/2024 10H47 C:000053 I:02525
V/REF : AC/C00406
V/Email reçu le Lundi 09/09/2024 a 10H47

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. VSC

IMMEUBLE : SCHOELCHER -VSC
21 A 27, RUE VICTOR SCHOELCHER
24-26, RUE JEAN MONNET
35200 RENNES

Rennes, le

13 Novembre 2024

Référence Marché : 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 21 SCHOELCHER - M MME ARSALN 06 75 51 97 00 / 02 57 21 21 71
LOGEMENT N° 017922, PORTE N°33, 3° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : - POSE SIPHON SOUS ÉVIER
- RÉFECTION DES ÉVACUATIONS POUR SUPPRIMER LA CONTRE PENTE
- VÉRIFICATION ET MODIFICATION NÉCESSAIRE RACCORD SOUS BALLON

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 13/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT: EN L'ÉTAT ACTUEL, IMPOSSIBILITÉ DE REPRENDRE LA CONTRE PENTE DE
LA CUISINE, CUISINE AMÉNAGÉE INSTALLÉE ET NOURRICE NE PERMETTANT PAS
LA REPRISE DE CETTE CONTRE PENTE
PAS DE BALLON D'EAU CHAUDE DANS LE LOGEMENT (ECS COLLECTIVE)
PRÉVOIR REMPLACEMENT DU VIDAGE DOUBLE CUVE ET POSE SIPHON ÉVIER
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 02/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE VIDANGE ÉVIER
FOURNITURE ET POSE VIDAGE
FOURNITURE ET POSE SIPHON
MODIFICATION ÉVACUATION ÉVIER
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER
RESTE LA PROBLÉMATIQUE DE LA CONTRE PENTE SUR L'ÉVACUATION TROUVER UNE
SOLUTION POUR LES MEUBLES DE CUISINE

OBSERVATIONS : SANS RETOUR DE VOTRE PART NOUS AVONS LE REGRET DE VOUS INFORMER QUE NOUS
NE SOMMES PAS EN MESURE DE VOUS PROPOSER DES TRAVAUX CONCERNANT LA

CONTRE-PENTE DU RÉSEAU D'EVACUATION DE LA CUISINE.
L'IMPLANTATION DES RÉSEAUX ET LA CONFIGURATION DE LA CUISINE SONT
INCOMPATIBLE.
NOUS CLOTURONS CETTE INTERVENTION.

NR LGESTION Email envoyé le 03/10/24 a 12H33 M. R TALLEUX

0310: SUITE INTERVENTION DU 02/10, RESTE LA PROBLÉMATIQUE DE LA REPRISE
DE LA CONTRE PENTE DE L'ÉVACUATION A SOLUTIONNER, LES MEUBLES CUISINE
SERAIENT A SURÉLEVER AFIN D'EFFECTUER LES MODIFICATIONS, DANS L'ATTENTE
DE VOS INSTRUCTIONS, CORDIALEMENT

NR LGESTION Email envoyé le 25/09/24 a 11H22 M. R TALLEUX

2509 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 13/09 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES
PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS
INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS
REMERCIANT.

NR LGESTION Email envoyé le 16/09/24 a 11H36 M. R TALLEUX

1609: SUITE A L'INTERVENTION DU 13/09, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU VIDAGE
DOUBLE CUVE POUR LA POSE DU SIPHON SOUS ÉVIER, DANS L'ATTENTE DE VOS
INSTRUCTIONS, CORDIALEMENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 13/09	1	53,98	53,98
1,00	AMI001-+value interv.prés.amiante (ss4)	2	98,49	98,49
1,00	PBS092-Rempl.vidage compl.évier 2 cuves	2	77,70	77,70
1,00	PBS100-F.P d'une évacuation	2	82,08	82,08

TOTAL H.T.	312,25
T.V.A. a 10,00%	31,22
TOTAL T.T.C.En EURO	343,47

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.